

Pétition : ILS NE NOUS FERONT PAS TAIRE !

URL de la pétition : <http://www.lapetition.be/en-ligne/ils-ne-nous-feront-pas-taire--4483.html>

URL Courte : <http://4483.lapetition.be/>

Pétition en soutien à Charles Hoareau et contre la criminalisation du mouvement social et de la résistance syndicale.

Rappel:

Le 29 juin 2009, Charles Hoareau, responsable CGT des Bouches du Rhône, est convoqué au tribunal correctionnel de Marseille, dans le cadre d'un conflit du travail qui oppose la société ADOMA et 39 de ses salariés depuis novembre 2007, pour répondre des accusations de "menaces répétées" lancées contre lui par l'un des représentants d'ADOMA.

Il y a quelques semaines, Charles Hoareau a même été placé plus de 24 heures en garde à vue dans ce cadre.

Il voit ainsi son nom inscrit à la suite de la longue liste des nombreux militants poursuivis judiciairement de façon systématique, et parfois avec acharnement, notamment depuis quelques années:

- les travailleurs en lutte des chantiers navals de Saint-Nazaire, Roberto Ferrario et Bellaciao, Elie Domota (LKP), Gérard Jodar et les militants de l'USTKE (Kanaky), les manifestants et syndicalistes inculpés à Saint Nazaire le 29 janvier, Gérard Filoche, inspecteur du travail poursuivi pour délit d'entrave, Clément Onimus, doctorant à l'EPHE accusé de violence envers un CRS au moment du conflit des universités, mais aussi, les 49 inculpés de la place de la Nation le 19 mars, les 74 agents d'EDF-GDF, et bien d'autres.

Cette pétition vise à le soutenir, mais au-delà, à soutenir tous les syndicalistes et salariés en lutte pour leur dignité, leurs salaires et leurs emplois, et pour s'opposer à la criminalisation du mouvement social.

TEXTE DE LA PÉTITION:

Depuis quelques mois se multiplient les actes d'intimidation en direction de celles et ceux qui se battent pour le progrès social ou la défense des droits des salarié-e-s et citoyen-nes de ce pays. Dans cette entreprise, pouvoir et grand patronat font de plus en plus souvent appel aux services de police et à l'appareil judiciaire.

Ainsi, dans cette logique, se retrouvent entraîné-e-s dans des procédures pénales des hommes et des femmes dont le seul tort est d'avoir défendu une autre conception de la société que celle d'une logique de profit et d'écrasement de l'homme, d'avoir participé à des luttes pour l'emploi, les salaires, le service public, la démocratie, les libertés, la défense des sans papiers.

Victimes de cette répression sans précédent, solidaires de ces militant-e-s du bonheur, nous voulons dire avec force aux tenants du pouvoir que l'on ne nous fera pas taire !

Héritiers et héritières d'un mouvement ouvrier qui a connu dans son histoire la répression, la clandestinité, la lutte antifasciste et les guerres coloniales et n'a jamais reculé, nous ne reculerons pas nous non plus devant les menaces.

L'avenir des droits et libertés de ce pays en dépend.

Jamais dans l'histoire la répression n'est venue à bout durablement de la lutte pour la justice.

Nous continuerons !

PREMIERS SIGNATAIRES:

- André Fadda, responsable USM CGT Saint Nazaire
- Elie Domota, porte-parole du LKP (Liyannaj Kont Pwofitasyon), Gwadeloup
- Jean François Tealdi, secrétaire général SNJ CGT France Télévisions
- Roberto Ferrario, co-fondateur du site Bellaciao.org, poursuivi pour diffamation en 2007 par les Chantiers navals de Saint Nazaire et relaxé, SNJ CGT
- Solidarité Kanaky, collectif de lutte contre la répression de l'USTKE en Kanaky
- France Weyl, Avocate à la cour (Paris)
- Raymond Mérat, Avocat à la cour, Représentant à Genève de l'Association internationale des juristes démocrates
- Roland Weyl, Avocat à la cour (Paris)
- Union Départementale CGT de Paris (CGT 75)